

**4 Économie**

**Caisse des dépôts et consignations (CDC)/Gestion des avoirs en déshérence**

**Elle entre dans sa phase active**

**MSM**  
Libreville/Gabon

**LANCÉ**, en février 2018, par la Caisse des dépôts et consignations (CDC), sur instruction du ministère de l'Economie, afin de permettre la réception, la sécurisation et la restitution aux bénéficiaires desdits fonds, le projet de gestion des " avoirs en déshérence " va entrer dans sa phase ac-

tive. En effet, la réglementation relative aux comptes bancaires inactifs et aux contrats d'assurance-vie en déshérence confie à l'institution la gestion de ces fonds, au bout d'un délai d'inactivité de 10 ans. La CDC s'inscrit ainsi comme le dépositaire des dépôts protégés des personnes physiques et morales. L'institution renforce ainsi son statut de tiers de confiance, en centralisant



Photo : DR

les avoirs en déshérence et d'autres dépôts réglementés, notamment des fonds des professions juridiques, des consignations et l'épargne sur livret.  
« La Caisse des dépôts et

**Prisca Ngoyo Moussavou, directeur des Services bancaires et Luc E. Magulu-Ma-Musavu, directeur général adjoint du CDC.**

consignations est avant tout au service de l'intérêt général et du développement économique du pays, en s'inscrivant comme un partenaire économique de long terme. Son rôle est de centraliser, sécuriser et dynamiser les dépôts réglementés, afin de venir en appui des politiques publiques conduites par l'Etat et les collectivités locales », indique un haut cadre du ministère de l'Economie.

**Société nationale immobilière/Conseil d'administration**

**La fusion avec la SNLS actée**

**Abel EYEGHE EKORE**  
Libreville/Gabon

**RENE** Morvan a dirigé, lundi dernier, en sa qualité de président, le Conseil d'administration de la Société nationale immobilière (SNI) adans ses locaux sis au quartier Likouala dans le 3e arrondissement de Libreville.



Photo : Abel Eyeghe

**Le Conseil d'administration de la SNI pendant ses travaux.**

A l'ordre du jour, l'examen de la décision du Conseil des ministres, du 16 novembre, de fusionner la Société nationale du logement social (SNLS) avec cette entreprise en charge de la mise en œuvre

de la politique gouvernementale en matière de logement. Il s'agit de « La

validation de la décision du Conseil des ministres, mais aussi du projet de fusion-



Photo : Abel Eyeghe

**René Morvan, président du conseil d'administration de la SNI, livrant à la presse ses impressions.**

absorption entre les deux entités. Au terme donc de cette réunion, nous avons

pris acte et adopté cette décision prise par les plus hautes autorités, et toutes les formalités vont être mises en place pour faciliter cette opération», a expliqué aux membres du Conseil M. Morvan.

Au terme des travaux, le DG de la Sni, M. Kamomonono, a précisé qu'une mission a été mise en place aux fins d'harmoniser l'évolution de cette démarche qui doit suivre des étapes précises. L'objectif étant de parvenir à une fusion-absorption qui présenterait le moins de toxicité possible.

« Nous pensons que ce pro-

jet de fusion-absorption qui sera présenté au prochain conseil d'administration sera prêt d'ici la dernière semaine de décembre ou la première semaine du mois de janvier. Avant le 10 janvier, on aura certainement déjà bouclé le projet. Et d'ici à la troisième semaine de janvier, nous aurons terminé avec le processus de fusion entre les deux structures, sous réserve que tous les aspects soient pris en compte dans le processus, pour qu'il n'y ait pas de surprise par la suite », a-t-il précisé.

**Africa agri forum/Début du Recensement général des agriculteurs (RGA)**

**Transformer l'agriculture**

**LLIM**  
Libreville/Gabon

**EN** marge de l'Africa agri forum ouvert, lundi matin, dans un hôtel de la place sous le thème "Transformation agricole, le défi africain", le ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, chargé du programme Graine a procédé au lancement officiel du Recensement général des agriculteurs (RGA) pour la période 2018-2021.



Photo : Llim

**Le Premier ministre, Emmanuel Issoze Ngondet, soumis à la phase initiale du RGA...**

Le Premier ministre, Emmanuel Issoze Ngondet, des membres de son équipe, des diplomates accrédités au Gabon et des partenaires tels le groupe I-conférence dirigé par Hassan Alaoui et l'Office chérifien de phosphate (OCP) de Mostapha Terrab, ont rehaussé de leur présence la cérémonie.

A cette occasion, le ministre de l'Agriculture, Biendi Maganga Moussavou, a expliqué la nécessité d'impulser une nouvelle dynamique à ce secteur d'activités. « La transformation du secteur agricole africain requiert une volonté politique et constante, des réformes courageuses, un financement soutenu dans la recherche, les infra-

structures et l'énergie ainsi qu'un partenariat international solide. C'est un partenariat que nous sommes, que vous êtes venus consolider à Libreville, à l'occasion de cet Africa Agri forum 2018, qui intervient alors que s'offre à nous la perspective de l'ouverture prochaine de la Zone de libre-échange continentale », a-t-il ajouté. Pour sa part, le directeur



Photo : Llim

**... sous le regard de plusieurs invités.**

général de la Statistique, Francis Thierry Tiwinot, a rappelé que le dernier recensement de l'agriculture fut organisé par notre pays en 1972. Par conséquent, « l'agriculture gabonaise demeure aujourd'hui peu développée, l'essentiel de la production est vivrière. Le secteur agricole représente un peu moins de 3,5% du PIB (Produit intérieur brut, ndlr). Ce qui met le Gabon

en situation de dépendance agricole, avec une importation massive de produits agricoles », a déploré M. Tiwinot. Aussi, a-t-il confié, l'opération en cours « se déroulera en trois phases : la première a trait à l'administration des modules centraux (questionnaire de base ou questionnaire ménage; questionnaire communautaire, relatif aux exploita-

tions de type traditionnel possédées par les ménages et celui des exploitations de type moderne liées au ménages ou à l'entreprise). La deuxième phase concerne l'administration du module complémentaire relatif à l'enquête de production, tandis que la troisième phase concernera l'enquête sur l'horticulture, le maraîchage et la pisciculture », a détaillé M. Tiwinot.

Le premier questionnaire symbolisant le lancement a été administré au chef du gouvernement, sous le regard attentif de l'assistance.

Il faut souligner que cette opération de recensement devrait permettre de résoudre la problématique des données statistiques fiables et indispensables à la croissance durable de notre agriculture.

COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 12/12/2018				FIXING		VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSISERS		
DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA	en date du				
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957	CAC 40	12/12/2018	4 845,23		
USD	1,1379	1USD =	576,463	1 USD	599,018	DOW JONES	12/12/2018	24 710,19		
CAD	1,5239	1CAD =	430,446	1 CAD	463,960					
JPY	128,7500	1JPY =	5,095	100 JPY	538,156					
GBP	0,9023	1GBP =	726,999	1 GBP	779,709					
CHF	1,1248	1CHF =	583,177	100 CHF	62 642,19					
ZAR	16,2903	1ZAR =	40,267	100 ZAR	4 260,77					
MAD	10,7864	1MAD =	60,813	1 MAD	64,20					
CNY	7,8498	1CNY =	83,564	1CNY	86,07					
KES	116,6200	1KES =	5,652	1KES	5,79					

**BRENT (IPE) US Dollars/Baril  
12 Decembre 2018: 60,82**

**CHANG**  
**Union Gabonaise de Banque**  
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>